

VADE-MECUM du directeur d'école
Le parcours artistique et culturel à l'école primaire
Volet artistique et culturel de chaque projet d'école

Les références

« L'éducation artistique et culturelle concourt à la formation intellectuelle et sensible des enfants... L'éducation artistique et culturelle renforce la dimension culturelle dans l'ensemble des disciplines ... Elle conforte la maîtrise des langages, notamment de la langue française, en développant les capacités d'analyse et d'expression. Elle prépare ainsi au choix et au jugement, participe à la formation d'un esprit lucide et éclairé, et concourt à l'apprentissage de la vie civique et sociale.

Ainsi comprise l'éducation artistique et culturelle englobe et dépasse le domaine des enseignements artistiques proprement dits qui sont, à l'école, de la responsabilité de l'éducation nationale.» [...]

[...] Un volet d'éducation artistique et culturelle sera inscrit dans chaque projet d'école et d'établissement. » (B.O. N°5 du 03.02.2005 - Circulaire N°2005-014)

« La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école a récemment rappelé que l'éducation artistique et culturelle, partie intégrante de la formation générale, contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences que la Nation doit à tous ses élèves. Elle engage également chaque structure scolaire à élaborer un projet d'école ... définissant les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux en précisant les activités scolaires et périscolaires qui y concourent... » (B.O. N°5 du 01.02.2007 – Circulaire N°2007-022 du 22-1-2007)

« La culture humaniste permet aux élèves d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité ... La culture humaniste contribue à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité. Elle enrichit la perception du réel, ouvre l'esprit à la diversité des situations humaines, invite à la réflexion sur ses propres opinions et sentiments et suscite des émotions esthétiques... Elle se nourrit des apports de l'éducation artistique et culturelle. » (Socle commun des connaissances et des compétences)

« Les pratiques artistiques et culturelles, la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts, accroissent les possibilités sensorielles de l'enfant. Elles sollicitent son imagination et enrichissent ses connaissances et ses capacités d'expression ; elles contribuent à développer ses facultés d'attention et de concentration... Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts. Le contact avec des œuvres les conduit à observer, écouter, décrire et comparer...» (Extrait des programmes 2008)

Département du Pas-de-Calais – Plan triennal de développement de l'éducation artistique et culturelle – 2008 - 2011

Axes de progrès :

- la cohérence des apprentissages et des actions de la maternelle au C.M.2 ;
- la recherche d'un bagage culturel et de quelques repères dans l'histoire des arts pour les élèves à la fin du cycle 3 ;
- la complémentarité entre le temps scolaire et le temps périscolaire ;
- la diversité de l'offre artistique et culturelle ;
- l'équilibre entre les territoires et volonté d'une dynamique culturelle dans la ruralité.

Le volet artistique et culturel du projet d'école poursuit un quadruple objectif :

- développer les actions artistiques culturelles à l'école primaire afin de permettre l'accès à la culture pour chaque élève ;
- mettre en œuvre les programmes, en particulier l'enseignement de l'histoire des arts.
- favoriser la continuité des parcours artistiques et culturels des élèves
- faciliter la mise en œuvre de projets artistiques ou/et de rencontres avec des artistes ou des professionnels de la culture.

Proposition de démarche, d'outils et de ressources

L'outil proposé -« **Le passeport artistique et culturel de l'élève** »- permet à la fois la programmation et la régulation du parcours artistique et culturel des élèves durant leur scolarité à l'école, et peut servir également de support individuel pour rendre compte du parcours de chaque élève :

► **L'élève s'est déplacé, à la rencontre de :**

- musées, lieux de culture, expositions, monuments...
- spectacles d'art vivant (musique, danse, théâtre, cirque...)
- médiathèque, d'une bibliothèque (préciser la régularité)...

► **L'élève a participé à :**

- des projets culturels (classes à PAC, CLEA..., rencontres avec artistes...)
- des productions collectives (fresque, chorale, spectacles, exposition...)

► **L'élève a rencontré les œuvres :** par exemple, sous la forme d'un tableau à double entrée (issu ici du livret «**Le passeport artistique et culturel de l'élève** »)

DOMAINES ARTISTIQUES	PERIODES HISTORIQUES				
	DE LA PREHISTOIRE A L'ANTIQUITE GALLO-ROMAINE	LE MOYEN-ÂGE	LES TEMPS MODERNES	LE XIX ^e SIÈCLE	LE XX ^e SIÈCLE ET NOTRE ÉPOQUE
LES ARTS DE L'ESPACE					
LES ARTS DU LANGAGE					
LES ARTS DU QUOTIDIEN					
LES ARTS DU SON					
LES ARTS DU SPECTACLE VIVANT					
LES ARTS DU VISUEL					

Le livret de « projet artistique et culturel », regroupe les listes des œuvres rencontrées au cours de l'année scolaire dans les six domaines :

- « **arts de l'espace** » : architecture, arts des jardins ;
- « **arts du langage** » : littérature écrite et orale (récit et poésie, théâtre) ;
- « **arts du quotidien** » : design, objets d'art ;
- « **arts du son** » : musique (instrumentale et vocale) ;
- « **arts du spectacle vivant** » : théâtre, danse, cirque, marionnettes ;
- « **arts du visuel** » : Arts plastiques, cinéma, photographie

Cet outil photocopié doit être joint au livret scolaire de chaque élève au cours de sa scolarité primaire Le document est transmis au collègue.

Personnes ressources :

M. Pierre-Marie FONTAINE – I.E.N. – Béthune 1 – chargé de la mission « Education artistique et culturelle »

Les conseillers pédagogiques en arts visuels et en éducation musicale

Des ressources :

- Site du MEN : <http://eduscol.education.fr/cid47987/ressources-nationales.html>
- Les fiches « Des œuvres aux maîtres » en arts visuels et en éducation musicale
- Les fiches « Mise en résonance » - Histoire des arts
- Le site LE PRÉAU : collaboration entre la DRAC Nord-Pas de Calais et le SCÉRÉN/CRDP Nord-Pas de Calais, en partenariat étroit avec la DAAC de l'académie de Lille, l'inspection académique du Nord, l'inspection académique du Pas-de-Calais, le Conseil régional Nord-Pas de Calais, le Conseil général du Nord, le Conseil général du Pas-de-Calais. <http://crdp.ac-lille.fr/sceren/lepreau/>